



# Présentation

INVESTISSEMENT ECO-PARTICIPATIF

*Parking & borne électrique*



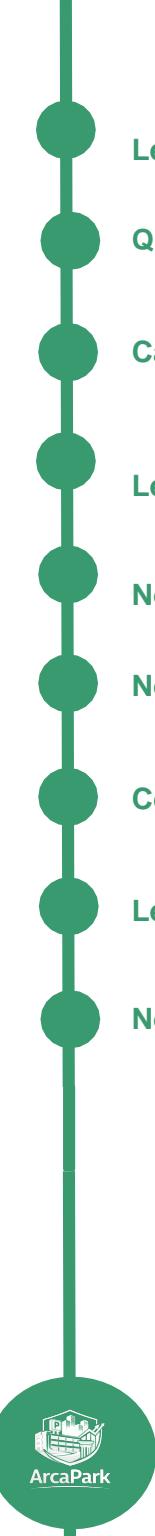
**ArcaPark**

**ARCAPARK**

SAS au capital de 13 596 339,90 €

N°TVA : FR43537934721 – R.C.S. Nanterre : 537 934 721  
11-13-TOUR PACIFIC, 11 COURS VALMY, 92800 PUTEAUX

# Stratégie d'investissement



Les bornes de recharges

Qui sommes-nous ?

Capital sécurisé

Les 3 types de stationnement

Nos implantations

Nos projets

Comment souscrire ?

Les étapes clés de votre projet

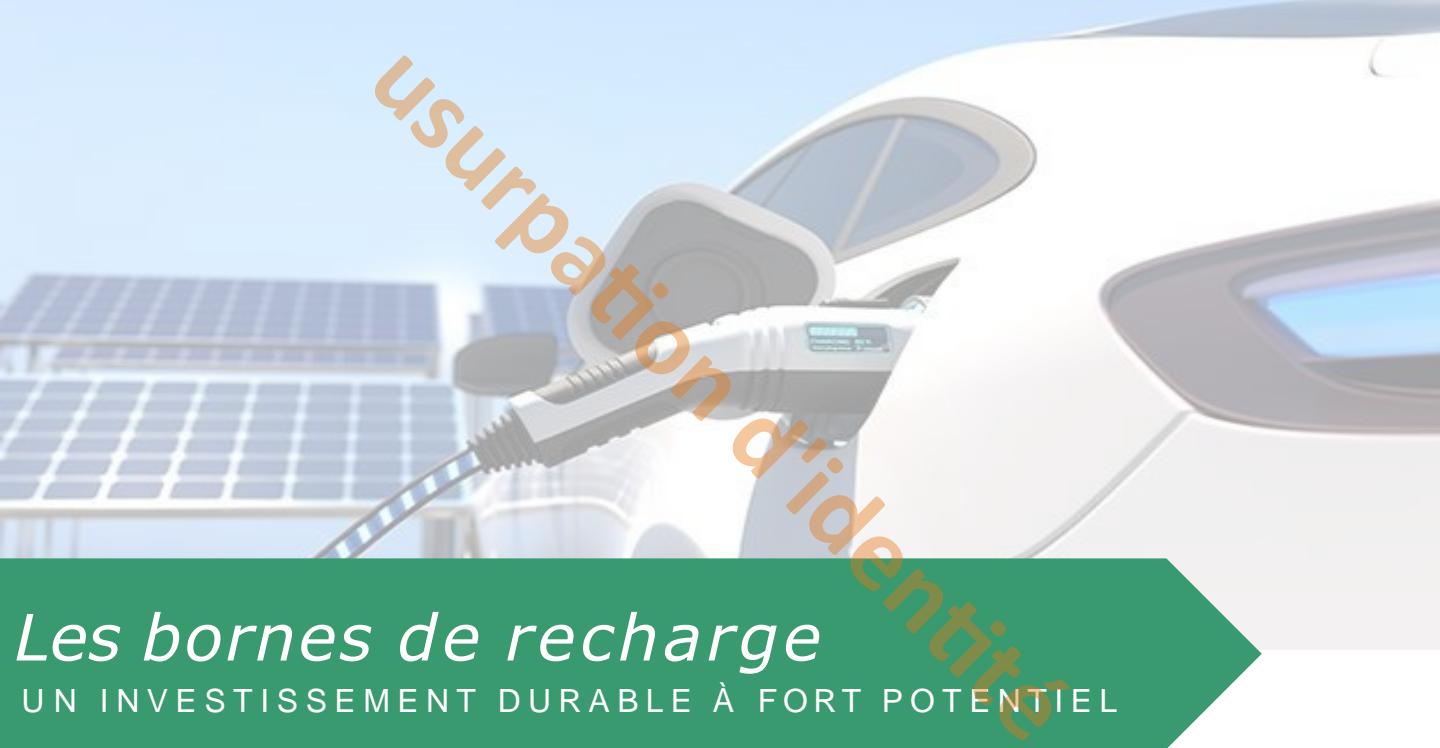
Nos partenaires



**ARCAPARK**

SAS au capital de 13 596 339,90 €

N°TVA : FR43537934721 – R.C.S. Nanterre : 537 934 721  
11-13-TOUR PACIFIC, 11 COURS VALMY, 92800 PUTEAUX



# Les bornes de recharge

## UN INVESTISSEMENT DURABLE À FORT POTENTIEL

### Des infrastructures en croissance accélérée

Alors que l'interdiction de nouvelles immatriculations de véhicules à moteur thermique d'ici 2035 suppose une démocratisation croissante de la mise en circulation de moteurs électriques, l'efficacité et la réussite de la transition écologique du parc automobile Européen devront obligatoirement s'accompagner par une évolution des infrastructures de recharge. Et ce, tant dans les technologies utilisées que dans leur mise en place sur le territoire national. Des évolutions qui devront, de plus, concerter à la fois les sphères privée et publique.

### Impact Environnemental et Economique

L'investissement dans les bornes de recharge pour véhicules électriques a des répercussions positives tant sur l'environnement que sur l'économie. L'augmentation de l'utilisation des véhicules électriques contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la diminution de la dépendance aux combustibles fossiles. De plus, l'expansion du réseau de bornes de recharge peut stimuler la croissance de nouvelles entreprises et créer des emplois dans le secteur des technologies vertes.

### Les bornes de recharges

L'investissement dans les bornes de recharge pour véhicules électriques présente à la fois des défis et des opportunités. Vous pourriez discuter des obstacles tels que les coûts d'installation, la disponibilité de l'espace et les problèmes de gestion de l'énergie. En parallèle, vous pourriez explorer les opportunités pour les entreprises de développer des solutions innovantes, telles que la recharge ultra-rapide, l'intégration de sources d'énergie renouvelable et la mise en place de réseaux intelligents de gestion de l'énergie.

**ARCAPARK**

SAS au capital de 13 596 339,90 €

N°TVA : FR43537934721 – R.C.S. Nanterre : 537 934 721

11-13-TOUR PACIFIC, 11 COURS VALMY, 92800 PUTEAUX

# QUI SOMMES-NOUS

ARCAPARK

## Des investisseurs impliqués dans la transition énergétique

ARCAPARK inaugure un concept novateur de collaboration où les utilisateurs ont la chance de se muer en investisseurs, contribuant activement aux enjeux environnementaux et énergétiques contemporains. Cette initiative offre une opportunité sans précédent d'engager une démarche citoyenne pour la préservation de notre planète, tout en investissant dans un secteur florissant afin de tirer profit de sa croissance. Chaque individu aura l'opportunité de devenir un acteur économique au sein de la société majeure des énergies renouvelables, jouissant ainsi des avantages écologiques ainsi que des retours économiques.

## Impact Environnemental et Economique

ARCAPARK accompagne les exploitants de parkings en France et en Europe pour faciliter la mobilité électrique en gérant le déploiement des bornes de recharge obligatoires. Cette collaboration prévoit la mise en service de 17 000 nouvelles bornes d'ici 2027. ARCAPARK apporte son expertise pour l'assistance à la gestion de projets, le choix des bornes et l'exploitation commerciale, tout en optimisant le financement pour les exploitants.

ARCAPARK

SAS au capital de 13 596 339,90 €

N°TVA : FR43537934721 – R.C.S. Nanterre : 537 934 721

11-13-TOUR PACIFIC, 11 COURS VALMY, 92800 PUTEAUX

# LA SOCIÉTÉ, EN CHIFFRES

En optant pour un rapport d'un gestionnaire pour 35 clients en moyenne, soit la moitié de la norme de l'industrie, notre entreprise adopte une approche résolue pour assurer le succès. Cette méthode redéfinit la dynamique client en mettant l'accent sur une transparence accrue et une réciprocité renforcée.

## FICHE TECHNIQUE

Date de création	2011
Dirigeant	Piani Lucas
Capital Social	13 596 339,90 €
Fonds propres	297 M€
Immobilisations	876,93 M€
Adresse du siège social	11 COURS VALMY, 92800 PUTEAUX
Numéro de R C S	Nanterre : 537 934 721
Lieu d'incorporation	France

Notre approche axée sur le client place la transparence au cœur de nos pratiques. Nous valorisons la communication honnête en fournissant des informations claires sur les investissements et la performance du portefeuille.

Grâce à cette démarche, nos clients sont mieux informés, bénéficiant ainsi d'une vision plus précise de leurs investissements. Cela renforce la confiance et contribue à la croissance continue de notre portefeuille client, attirant à la fois les recommandations de clients existants et l'intérêt de nouveaux clients en quête d'une gestion de portefeuille de qualité.

## CHIFFRES À RETENIR

<b>182%</b> CROISSANCE DES CAPITAUX PROPRES (2020 - 2025)	<b>X 3</b> ÉVOLUTION DU VOLUME D'AFFAIRES (2020 - 2025)	<b>+ 60 %</b> ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIAL (2020 - 2025)	<b>54</b> PROJETS EN COURS DE DÉVELOPPEMENT (2020 - 2025)
---	---	--	---



# *Garanti et sécurité*

VOS INVESTISSEMENTS ET VOS BÉNÉFICES

**ARCAPARK assure la sécurité de votre investissement tout en bénéficiant d'une fiscalité allégée.**

Votre capital est placé sur un compte à terme lié à l'immatriculation d'une borne de recharge électrique. Vous ne détenez pas la propriété directe (« nue-propriété ») de la borne, mais vous percevez uniquement les revenus qu'elle génère. Chaque contrat dure 12 mois et peut être renouvelé chaque année, jusqu'à 10 ans. Vous bénéficiez d'un droit de regard annuel à la date anniversaire, et il est possible de procéder à un retrait anticipé dès 45 jours. Cette flexibilité est permise car votre investissement est sécurisé et géré dans le cadre d'un projet mutualisé, garantissant la disponibilité des fonds sans pénalité.

Les Exploitants restent propriétaire de la borne, ce qui présente l'avantage de laisser aux professionnels la charge complète de modernisation de la borne, de son entretien et maintenance, ainsi que son entière gestion commerciale. Cette approche permet à l'investisseur de participer activement à la promotion de la mobilité électrique tout en bénéficiant d'une approche pragmatique et sans souci pour la gestion de leur investissement. En effet, l'épargnant peut profiter des avantages financiers liés à la borne de recharge sans avoir à se soucier des détails opérationnels complexes.

**Des bénéfices nets d'impôts versés tous les 5 de chaque mois.**

Les revenus locatifs versés aux clients partenaires sont garantis par le taux fixe inscrit dans leur contrat, dans le cadre du projet OPCI. Ils ne dépendent donc pas du rendement individuel des exploitants. Grâce au système de mutualisation européenne des bénéfices, ces revenus restent stables et sécurisés, quelles que soient les fluctuations économiques.

**ARCAPARK**

SAS au capital de 13 596 339,90 €

N°TVA : FR43537934721 – R.C.S. Nanterre : 537 934 721  
11-13-TOUR PACIFIC, 11 COURS VALMY, 92800 PUTEAUX

# *Nos contrats au Service de Votre Succession*



Optimisez votre investissement et votre transmission de patrimoine avec nos contrats de financement en obligations

**Investissez intelligemment et transmettez en toute sérénité**

Nos **contrats de financement en obligations** vous permettent de placer votre argent de manière sécurisée tout en bénéficiant d'un **régime fiscal favorable** et de possibilités de transmission simplifiées à vos héritiers.

## Transmission simplifiée et rapide de votre capital

En cas de décès, **votre investissement est transmis directement à vos ayants droit**, sans avoir besoin de passer par la procédure de succession traditionnelle. **Pas de frais de notaire**, et vos proches reçoivent rapidement le capital sans les tracas administratifs.

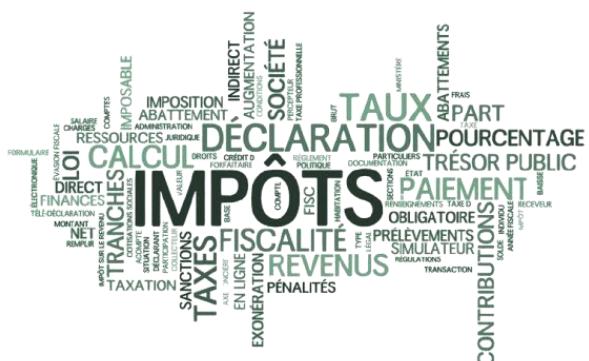
## Contrat flexible avec allocation des montants

Vous avez la liberté de désigner plusieurs bénéficiaires et de définir le pourcentage du capital que vous souhaitez allouer à chacun d'eux. Vous pouvez choisir d'affecter **20% à un bénéficiaire, 50% à un autre**, ou encore toute autre répartition selon vos besoins.

# Fiscalité avantageuse pour vos héritiers

Le capital issu de votre contrat d'obligations **est transmis** avec un **abattement spécifique**, permettant à vos héritiers de réduire leur imposition sur l'héritage.

L'abattement peut atteindre **152 500 € par bénéficiaire** sur la part du capital transmis, sans condition d'âge pour l'investisseur.





ArcaPark

# NOS PROJETS

France - Allemagne - Espagne - Italie - Portugal



FRANCE  
126Emplacements



ALLEMAGNE  
229Emplacements



ESPAGNE  
187Emplacements



ITALIE  
357Emplacements



PORTUGAL  
552Emplacements

Chez ARCAPARK, l'innovation et la gestion efficace sont profondément enracinées dans notre ADN. Nous ne nous contentons pas de suivre les tendances, nous les anticipons et les orchestrons. Chaque jour, notre équipe travaille avec passion et détermination pour piloter le développement, la gestion et le financement des bornes de recharge électrique, en s'assurant que chaque projet répond aux obligations européennes et aux besoins du marché.

Notre engagement actif dans la transformation du marché de la mobilité électrique en Europe est une mission que nous prenons à cœur. En tant qu'acteur clé de cette révolution, nous facilitons la mise en place d'un environnement de recharge moderne et accessible, permettant aux exploitants de respecter les réglementations européennes et de contribuer à la transition vers les véhicules électriques.

Nous sommes convaincus que notre travail a un impact durable sur l'avenir de la mobilité électrique en Europe. En pilotant efficacement le financement et la gestion des infrastructures de recharge, nous contribuons à rendre la mobilité durable la norme et à réduire significativement les émissions de carbone. Chez ARCAPARK, innovation, gestion et durabilité vont de pair pour créer un avenir plus propre et respectueux de l'environnement

**ARCAPARK**

SAS au capital de 13 596 339,90 €

N°TVA : FR43537934721 – R.C.S. Nanterre : 537 934 721

11-13-TOUR PACIFIC, 11 COURS VALMY, 92800 PUTEAUX



## Les 3 types de stationnement

Pour englober diverses régions pourvues de bornes de recharge pour véhicules électriques, **ARCAPARK** a identifié trois secteurs clés à fort potentiel de croissance économique en France et en Europe. Ces zones seront ouvertes aux investisseurs souhaitant participer.

### Les Bornes Aéroports



Les bornes de recharge dans les parkings d'aéroports facilitent une mobilité durable en permettant aux véhicules électriques de se recharger facilement, tout en offrant une solution pratique et écologique aux voyageurs .

### Les Bornes Centres commerciaux



Les bornes de recharge dans les centres commerciaux dépassent le rôle de parking pour devenir des symboles de commodité et de durabilité. Elles incarnent aussi l'évolution vers des choix de consommation plus écologiques .

### Les Bornes Stations services



Les bornes dans les stations-service enrichissent nos déplacements. Elles s'intègrent parfaitement dans nos itinéraires, facilitant les voyages sans compromettre notre engagement envers la mobilité durable.

**ARCAPARK**

SAS au capital de 13 596 339,90 €

N°TVA : FR43537934721 – R.C.S. Nanterre : 537 934 721  
11-13-TOUR PACIFIC, 11 COURS VALMY, 92800 PUTEAUX



# Processus de souscription



## **PRESENTATION**

Le responsable du compte a l'obligation de présenter des informations claires, précises et exhaustives concernant tous les aspects d'une souscription.

## **PLANIFICATION**

Le client choisit les termes spécifiques de son investissement parmi les options disponibles, en tenant compte de son capital : durée, type et nature du rendement.

## **FORMALISATION**

Le formulaire de souscription dûment signé, accompagné des documents justificatifs nécessaires, est soumis au département juridique pour validation et approbation.

## **Souscription**

Après votre inscription au registre du gestionnaire, les étapes suivantes consistent à émettre votre facture d'acquittement, à effectuer le versement de votre capital, puis à mettre en place votre échéancier de loyers en tant que souscripteur.

### **ARCAPARK**

SAS au capital de 13 596 339,90 €

N°TVA : FR43537934721 – R.C.S. Nanterre : 537 934 721

11-13-TOUR PACIFIC, 11 COURS VALMY, 92800 PUTEAUX

*usurpation d'identité*



## NOS OFFRES\*

\*sous réserve de disponibilité

**ARCAPARK**

SAS au capital de 13 596 339,90 €

N°TVA : FR43537934721 – R.C.S. Nanterre : 537 934 721  
11-13-TOUR PACIFIC, 11 COURS VALMY, 92800 PUTEAUX



France

126 Sites  
5 755 Bornes



**Les Bornes**  
Aéroports



**5.50 %**

Rendement  
annuel garanti

Loyer Mensuel  
**46.97 €**

Rentabilité annuelle  
**563.75 €**

Terme du contrat  
**12 mois**

Capital investi\*  
**10 250 €**

Prime Ecologique  
**300 €**



**Les Bornes**  
Centres commerciaux



**6.20 %**

Rendement  
annuel garanti

Loyer Mensuel  
**135.88 €**

Rentabilité annuelle  
**1 630.60 €**

Terme du contrat  
**12 mois**

Capital investi\*  
**26 300€**

Prime Ecologique  
**800 €**



**Les Bornes**  
Stations services



**6.90 %**

Rendement  
annuel garanti

Loyer Mensuel  
**360.52 €**

Rentabilité annuelle  
**4 326.3 €**

Terme du contrat  
**12 mois**

Capital investi\*  
**62 700 €**

Prime Ecologique  
**1 000 €**



# Italie

357 Sites  
12 077 Bornes



## Les Bornes Aéroports



**6.98 %**

Rendement  
annuel garanti

Loyer Mensuel  
**57.58 €**

Rentabilité annuelle  
**691.02 €**

Terme du contrat  
**12 mois**

Capital investi\*  
**9 900 €**

Prime Ecologique  
**450 €**



## Les Bornes Centres commerciaux



**8.57 %**

Rendement  
annuel garanti

Loyer Mensuel  
**179.97 €**

Rentabilité annuelle  
**2 159.64 €**

Terme du contrat  
**12 mois**

Capital investi\*  
**25 200€**

Prime Ecologique  
**1 200 €**



## Les Bornes Stations services



**9.74 %**

Rendement  
annuel garanti

Loyer Mensuel  
**333.58 €**

Rentabilité annuelle  
**4 003.04 €**

Terme du contrat  
**12 mois**

Capital investi\*  
**41 099 €**

Prime Ecologique  
**2 600 €**



# ESPAGNE

187 Sites  
10 547 Bornes



## Les Bornes Aéroports



**7.04 %**

Rendement  
annuel garanti

Loyer Mensuel

**42.35 €**

Rentabilité annuelle

**508.28 €**

Terme du contrat

**12 mois**

Capital investi\*

**7 220 €**

Prime Ecologique

**450 €**



## Les Bornes Centres commerciaux



**8.60 %**

Rendement  
annuel garanti

Loyer Mensuel

**169.85 €**

Rentabilité annuelle

**2 038.20 €**

Terme du contrat

**12 mois**

Capital investi\*

**23 700€**

Prime Ecologique

**1 200 €**



## Les Bornes Stations services



**9.72 %**

Rendement  
annuel garanti

Loyer Mensuel

**320.92 €**

Rentabilité annuelle

**3 851.06 €**

Terme du contrat

**12 mois**

Capital investi\*

**39 620 €**

Prime Ecologique

**2 600 €**



# NOS PARTENAIRES

La clé du succès

Ils jouent un rôle essentiel dans le succès de l'entreprise dans le domaine des bornes de recharge. Forte de ressources et d'une expérience approfondie, l'entreprise est en mesure de choisir soigneusement ses partenaires parmi les leaders du marché européen.



## ARCAPARK

SAS au capital de 13 596 339,90 €

N°TVA : FR43537934721 – R.C.S. Nanterre : 537 934 721  
11-13-TOUR PACIFIC, 11 COURS VALMY, 92800 PUTEAUX

## ARCAPARK

**Siège social :** 11-13-TOUR PACIFIC, 11 COURS VALMY, 92800 PUTEAUX

**Société** au capital de 13 596 339,90 €

**Créé** le 19/10/2011

**RCS** : Nanterre : 537 934 721 - **N°TVA** : FR43537934721



L'innovation et l'excellence en matière d'investissement immobilier, au service de l'ensemble de la population.





# VOUS REMERCIE DE L'INTÉRÊT QUE VOUS PORTEZ À NOS PROGRAMMES

Pour toute question complémentaire, connaître la disponibilité de nos offres ou obtenir votre bulletin de souscription, merci de contacter votre gestionnaire de compte  
**ARCAPARK**

**ARCAPARK**

SAS au capital de 13 596 339,90 €

N°TVA : FR43537934721 – R.C.S. Nanterre : 537 934 721  
11-13-TOUR PACIFIC, 11 COURS VALMY, 92800 PUTEAUX